Acte n° 20200	:42



D E L I B E R A T I O N SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 JUIN 2020

Nombre de Conseillers : 45

En exercice : 45

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 18/06/2020

Présents : 43

Pouvoirs : 2 Votants : 45

Le 25 Juin 2020, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX au gymnase du Collège Jean Compagnon à Reyrieux.

<u>Présents</u>: Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Cécile BAUDOUX, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Fabien BIHLER, Carole BONTEMPS-HESDIN, Laëtitia BORDELIER, Emmanuelle CARGNELLI, Jean-François CHANTELOUBE, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Daniel DOMPOINT, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Bernard GRISON, Vincent LAUTIER, Charlotte LEGEAY, Amina LEGHNIDER, Gaëlle LICHTLE, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Michèle NUGUET, Richard PACCAUD, Stéphanie PALLIER, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, Pierre PERNET, Delphine PICHOURON, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés: Brigitte KLEIN (Pouvoir Gilles GARNIER), Jacques CORMORECHE (Pouvoir Gaëlle LICHTLE).

Secrétaire de séance : Didier ALBAN.

<u>OBJET</u>: ADMINISTRATION GENERALE – Désignation de représentants au Syndicat mixte Val de Saône Dombes (SCOT)

- > Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L5211-2, L5211-7, L5212-7, et L5214-21, ainsi que l'article L2121-21 relatif au mode de scrutin pour les nominations et présentations,
- Vu les statuts du Syndicat mixte Val de Saône Dombes (SCOT),

Le Président rappelle que la CCDSV est membre du syndicat mixte Val de Saône Dombes qui gère le SCOT. Elle doit donc désigner ses représentants au sein de cet organisme selon les règles fixées dans les statuts de celui-ci, à savoir 19 titulaires et 19 suppléants.

Ces représentants peuvent être choisis au sein du conseil communautaire ou des conseils municipaux.

Le président donne lecture des candidatures proposées à savoir :

<u>Titulaires</u>: Richard PACCAUD, Pierre PERNET, Yann DABROWSKI, Gérard PORRETTI, Yves DUMOULIN, Michelle NUGUET, Gérard BENTOUHAMI, Gabriel AUMONIER, Nathalie BOUGAIN, Fabien BIHLER, Carole BONTEMPS-HESDIN, Emmanuel GENIQUET, Bernard REY, Jean-Pierre RIBAULT, Frédéric VALLOS, Gilles GARNIER, Armand CHAUMONT, Richard SIMMINI, Jean-Paul PERRAUD.

<u>Suppléants</u>: Thierry DELAMARE, Vincent HOANG, Mickaël BOUCHARD, Olivier PETIT, Jean-Louis NOAILLY, Jean-François CHANTELOUBE, Bertrand BEAUDOIN, Abdelah HAMAILI, Nathalie TISSERAND, René AUCAGNE, Marcel BABAD, Didier ALBAN, Brigitte FROMONT, Olivier LEQUEUE, Christophe HENRY, Fabrice PESNEL, Cyril TOURNAIRE, Yann GALLAY, Jean-Marc BONZI.

Il est fait appel d'autres candidatures éventuelles.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 15/06/2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide par 43 Voix Pour et 2 Abstentions (Patrick CHARRONDIERE et Amina LEGHNIDER) :

✓ D'ELIRE les personnes suivantes pour représenter la CCDSV au Syndicat mixte Val de Saône Dombes (SCOT) :

<u>Titulaires</u>: Richard PACCAUD, Pierre PERNET, Yann DABROWSKI, Gérard PORRETTI, Yves DUMOULIN, Michelle NUGUET, Gérard BENTOUHAMI, Gabriel AUMONIER, Nathalie BOUGAIN, Fabien BIHLER, Carole BONTEMPS-HESDIN, Emmanuel GENIQUET, Bernard REY, Jean-Pierre RIBAULT, Frédéric VALLOS, Gilles GARNIER, Armand CHAUMONT, Richard SIMMINI, Jean-Paul PERRAUD.

<u>Suppléants</u>: Thierry DELAMARE, Vincent HOANG, Mickaël BOUCHARD, Olivier PETIT, Jean-Louis NOAILLY, Jean-François CHANTELOUBE, Bertrand BEAUDOIN, Abdelah HAMAILI, Nathalie TISSERAND, René AUCAGNE, Marcel BABAD, Didier ALBAN, Brigitte FROMONT, Olivier LEQUEUE, Christophe HENRY, Fabrice PESNEL, Cyril TOURNAIRE, Yann GALLAY, Jean-Marc BONZI.

✓ **DE DIRE** que conformément au X de l'article 19 de la Loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19, le mandat des délégués de la CCDSV au sein du syndicat en exercice à la date du premier tour s'achève à compter de la présente désignation de leurs remplaçants.

2 9 JUIN 2020

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : 29 JUII N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20200625-2020C42-AG

Affichage le :

2 9 JUIN 2020

A Trévoux, le 25/06/2020

Le Président, Marc PECHOUX

